

INTRODUCTION

Décret du 13 février 2015 ; article D.6113-1 du code du travail : **définition du socle de connaissances et de compétences professionnelles** :

« Le socle de connaissances et de compétences est constitué de l'ensemble des connaissances et des compétences qu'il est utile pour une personne de maîtriser afin de favoriser son accès à la formation professionnelle et son insertion professionnelle. Ce socle doit être apprécié dans un contexte professionnel. Ces connaissances et compétences sont également utiles à la vie sociale, civique et culturelle de la personne ».

CléA est une certification nationale interprofessionnelle produite par les partenaires sociaux. Elle est recensée à l'Inventaire, concerne la thématique Socle et est reconnue par toutes les branches professionnelles.

PUBLIC VISÉ PAR LA FORMATION ET PRE REQUIS

Le positionnement CléA s'adresse à toute personne souhaitant s'engager dans un processus de certification pour faire reconnaître ses connaissances et compétences.

Aucune connaissance particulière n'est exigée hormis la maîtrise de la langue française à l'oral et à l'écrit.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES

CléA est accessible aux personnes concernées un handicap.

DELAI D'ACCES

- ✓ Pour les salariés, le délai d'accès dépend du délai de traitement demandé par les OPCO. Ce délai est précisé lors de notre première rencontre, et le calendrier prévisionnel établi avec vous prend en compte ce délai imposé.
- ✓ Pour les demandeurs d'emploi ou les jeunes suivis par une mission locale, le délai est ramené à 15 jours en moyenne.

INDICATEURS DE PERFORMANCE

Taux de satisfaction : Note moyenne sur 10 sur l'ensemble des personnes depuis 2018 : 9,52

Taux d'obtention du Certificat CléA : 78% à l'issue du positionnement initial

93,7 % au total

COÛT

Positionnement initial : 450 euros Net

Positionnement final : 250 euros Net

CléA est pris en charge par le CPF et les OPCO.

OBJECTIFS DE CléA

- ✓ Valider ses connaissances et compétences professionnelles
- ✓ Attester de son employabilité.

DEROULEMENT ET CONTENU

POSITIONNEMENT INITIAL (7 heures maximum)

- ✓ Entretien 1 (1 heure 30 environ) : Jour J
Accueil et présentation de la prestation, recueil de l'adhésion
- ✓ Entretien 2 (1 heure) : Jour J + 7
Recueil des données administratives du candidat, et collecte des éléments de preuve du parcours
Exploration du parcours professionnel et de formation
Analyse du projet professionnel ou d'évolution professionnelle
Etude de la motivation pour la certification CLÉA.
- ✓ Entretien 3 (3 heures) Jour J + 15
Mise en situation professionnelle par l'intermédiaire d'un scénario et évaluation des compétences professionnelles
- ✓ Entretien 4 (1 heure) : Jour J + 21
Restitution des résultats oralement et à l'écrit

Les résultats sont présentés en détail au candidat afin de lui permettre de s'approprier ses réussites et les points à travailler et être ainsi acteur de son parcours de certification.

Si le stagiaire valide les 7 domaines : son dossier est transmis au jury pour la délivrance de la certification CLÉA.

Si le stagiaire ne valide qu'une partie des 7 domaines : nous pouvons l'orienter vers un dispositif de formation adapté.

Le candidat reviendra ensuite pour le positionnement final

POSITIONNEMENT FINAL (4 heures maximum)

Si l'évaluation initiale n'a pas conduit à la certification :

- ✓ Mise en situation professionnelle par l'intermédiaire d'un scénario et évaluation des compétences professionnelles
- ✓ Restitution des résultats. Si Les 7 compétences socle sont acquises à raison de 75% chacune, une commission de certification délivre le Certificat CléA
- ✓ Préconisations et échanges sur le futur parcours professionnel ou de formation

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

Le positionnement est réalisé à partir de situations générales tirées de la vie professionnelle faisant l'objet d'un scénario.

Il permet au candidat d'être évalué selon des documents utilisés dans le monde du travail.

La méthode proposée est progressive afin de ne pas mettre le candidat en situation d'échec et lui permettre d'exprimer au maximum ses connaissances et ses compétences.

Un poste informatique avec accès Internet est mis à disposition du participant pour la réalisation des activités numériques.

PROGRAMME DU POSITIONNEMENT

CléA comprend un positionnement initial (ou final) qui permet de mesurer les points forts dans les 7 domaines clés (7 modules) et d'identifier les éventuels besoins en formations complémentaires.

Module n°1				
COMMUNIQUER EN FRANCAIS				
Ecouter et comprendre	S'exprimer à l'oral	Lire	Ecrire	Décrire - formuler

Module n°2				
UTILISER LES REGLES DE BASE DE CALCUL ET DU RAISONNEMENT MATHEMATIQUE				
Se repérer dans l'univers des nombres	Résoudre un problème mettant en jeu une ou plusieurs opérations	Lire et calculer les unités de mesures, de temps et des quantités	Se repérer dans l'espace	Restituer oralement un raisonnement mathématique

Module n°3				
UTILISER LES TECHNIQUES USUELLES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION NUMERIQUE				
Connaître son environnement et les fonctions de base pour utiliser un ordinateur	Saisir et mettre en forme du texte - Gérer des documents	Se repérer dans l'environnement internet et effectuer une recherche sur le web	Utiliser la fonction de messagerie	

Module n°4				
TRAVAILLER DANS LE CADRE DE REGLES DEFINIES D'UN TRAVAIL D'EQUIPE				
Respecter les règles de vie collective	Travailler en équipe	Contribuer dans un groupe	Communiquer	

Module n°5				
TRAVAILLER EN AUTONOMIE ET REALISER UN OBJECTIF INDIVIDUEL				
Comprendre son environnement de travail	Réaliser des objectifs individuels dans le cadre d'une action simple ou d'un projet		Prendre des initiatives et être force de proposition	

Module n°6				
APPRENDRE A APPRENDRE TOUT AU LONG DE LA VIE				
Accumuler de l'expérience et en tirer les leçons appropriées	Entretenir sa curiosité et sa motivation dans le champ professionnel		Optimiser les conditions d'apprentissage (de la théorie à la pratique professionnelle)	

Module n°7				
MAITRISER LES GESTES ET POSTURES, ET RESPECTER DES REGLES D'HYGIENE, DE SECURITE ET ENVIRONNEMENTALES ELEMENTAIRES				
Respecter un règlement sécurité, hygiène, environnement, une procédure qualité	Avoir les bons gestes et réflexes afin d'éviter les risques	Etre capable d'appliquer les gestes de premiers secours	Contribuer à la préservation de l'environnement et aux économies d'énergie	

QUALITE DE LA FORMATRICE

Danièle CHEYRON est diplômée en psychologie sociale des organisations et elle est aussi titulaire d'un diplôme de 3è cycle obtenu à Euromed (Kedge) Marseille. Elle est de plus certifiée MBTI.

Elle témoigne d'expériences variées de plus de vingt ans dans le domaine de l'orientation professionnelle, du bilan de compétences, de la formation, du recrutement et de l'outplacement.

Elle intervient régulièrement en entreprise et travaille depuis de nombreuses années en cabinet libéral.

Elle est habilitée par le COPANEF et Certif'Pro pour l'évaluation du socle de connaissances et de compétences professionnelles CléA.

DUREE ET MODALITES D'ORGANISATION

Session d'évaluation réalisée toute l'année, dans nos locaux, ou en intra chez le partenaire.

CERTIFICATION CLEA

Le socle de connaissances et de compétences professionnelles fait l'objet d'une **certification nommée Cléa qui est inscrite de droit à l'inventaire des certifications.**

Art. D.6113-3 – Certification

« **Le socle de connaissances et de compétences professionnelles** [...] fait l'objet, sur proposition du COmité PAritaire interprofessionnel National pour l'Emploi et la Formation (COPANEF remplacé aujourd'hui par Certif'Pro), d'une **certification**.

Cette certification s'appuie sur un **référentiel** qui précise les connaissances et les compétences mentionnées à l'article D. 6113-2 et sur un référentiel de certification qui détermine les conditions d'évaluation des acquis. Le référentiel de certification prévoit les principes directeurs permettant une mise en perspective du socle de connaissances et compétences pour prendre en compte les spécificités des différents secteurs d'activité professionnelle.

Le COPANEF définit les modalités de délivrance de la certification. Dans ce cadre, il s'assure notamment que la délivrance de la certification s'effectue dans le respect :

- 1° De la transparence de l'information donnée au public
- 2° De la qualité du processus de certification.

Cette certification est recensée à l'inventaire (CNCP Commission Nationale de la Certification Professionnelle) »

Personne à contacter : Danièle Cheyron au 0680658497